

Plan neige-verglas

Cet hiver semble vouloir nous réserver encore quelques épisodes neigeux ! Ci-dessous, un petit rappel du dispositif mis en place :

- ▶ **Les interventions du Conseil Général sur le réseau routier de notre commune :** dégagement des routes principales D29 de Saint Priest Taurion à Limoges et la D39 de Saint Priest Taurion à Rilhac Rancon puis dégagement des routes secondaires (toutes les autres routes départementales)
- ▶ **Les interventions des services municipaux avec lame, camions, saleuse :**
 - **Priorité 1 :** dégagement des écoles, de leur accès et des circuits de transport scolaire primaire et collège
 - **Priorité 2 :** le centre bourg (bâtiments publics, docteurs, pharmacie, infirmières, kiné, commerces, gare...)
 - **Priorité 3 :** les secteurs réputés difficiles (route de la Chassagne, route du Coteau, route des Martines...)
 - **Priorité 4 :** les carrefours
 - **Priorité 5 :** les autres voies communales – quelques problèmes persistent souvent là où le matériel ne peut accéder (*rue Félix Leclerc, rue des œillets, rue de Martinerie...*)

Rappel : le traitement du sel ne réagit pas en dessous de -5°

Quelques informations pour les particuliers

Chaque habitant est responsable de la partie d'accotement compris entre la voie et sa limite de propriété (trottoir).

Il est important de balayer la neige en évitant tout encombrement des évacuations d'eaux pluviales. Du sel est à la disposition des particuliers à l'entrée du stade (prévoir un seau, le sel étant stocké dans des containers)

Le bon réflexe... s'informer

METEO-France pour consulter les prévisions. Tél. 3250 ou internet : www.meteo.fr
France BLEU LIMOUSIN (103.5 MHz) diffuse les décisions prises par la Préfecture mais aussi les informations données par les usagers de la route

A propos du transport scolaire : quand les conditions de circulation ne sont pas satisfaisantes et que les véhicules de ramassage ne circulent pas le matin, ils ne circulent pas le soir (quel que soit l'état de la route)

RDTHV Tél 05.55.10.31.00

A propos des écoles :

Tous les services municipaux sont assurés : garderie matin et soir, restaurant scolaire, surveillance hors-temps scolaire